

ECHO DE LA CSA

OCTOBRE 2025

JOURNAL BIMENSUEL

EDITION #005

LA CSA SUR TOUS LES FRONTS



SOMMAIRE



La Coalition des Centrales Syndicales encore en ordre de bataille



Revue du Front Social en Ebullition



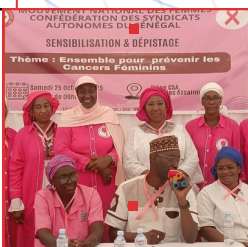
Entretien avec Birima NDIAYE, SG du Syndicat Démocratique des Travailleurs de l'Administration



La Directrice du BIT en visite à la CSA



Célébration Octobre Rose à la CSA



7ème Edition du Camp des Jeunes de la CSA



COMITE DE REDACTION
 • Directeur de la Rédaction : Elimane DIOUF
 • Responsable de la Rédaction : Oumar BA
 • Comité de lecture : Ibrahima GUEYE, Cheikh FALL, Amadou DIAOUNE, Alioune DIENG, Ngor NDIAYE, Abibatou SYLLA,

LE FRONT SYNDICAL POUR LA DEFENSE DU TRAVAIL ENCORE EN ORDRE DE BATAILLE



Face aux lenteurs constatées dans la mise en œuvre du plan d'action du Pacte de Stabilité Sociale pour une croissance inclusive et durable, et le non respect par le Gouvernement des mesures annoncées lors de la réunion du 06 août dernier, le Front Syndical pour la Défense du Travail a tenu une conférence de presse ce jeudi 15 septembre 2025 au siège de la CNTS.

Voici en intégralité la déclaration du Front Syndical :

Chers invités,

Nous vous remercions de votre présence à cette conférence de presse, organisée par le Front Syndical pour la Défense du travail, à un moment déterminant pour notre pays. Notre responsabilité historique, en tant qu'organisations signataires du pacte social, est d'éclairer le monde du travail et l'opinion publique sur l'état de mise en œuvre de ce document consensuel dont le soubassement de sa signature répondait pour nous à la stabilité sociale sans laquelle il n'y'a pas de progrès. Cette rencontre avec la presse est aussi l'occasion d'alerter sur les difficultés que traverse le monde du travail et d'exprimer nos positions sur les grands problèmes économiques et sociaux. Depuis plus de cinq mois, les engagements pris dans le pacte entre les partenaires sociaux devaient faire l'objet de plan d'actions chiffrées pour son opérationnalisation et introduit dans la loi de finance rectificative LFR 2025, une instruction du Chef de l'Etat au gouvernement. Plus d'une trentaine d'activités devant être exécutées pour l'année 2025, nous constatons qu'à la date d'aujourd'hui, aucun acte n'est posé. Et pourtant les différents ministères, chacun en ce qui le concerne, devaient réaliser des actions prioritaires déclinées dans le pacte. Mieux, lors de la rencontre du 06 Aout dernier au ministère du travail, entre les partenaires sociaux et certains ministères, des mesures fermes ont été annoncées portant notamment sur :

- La prise des décrets relatifs au changement de statut des agents décisionnaires.
 - La diligence du règlement des dossiers des travailleurs licenciés au Grand théâtre, au Port Autonome de Dakar, à la CDC, au Ministère des Mines, au Ministère des affaires étrangères, à Dakar Dem Dikk, au King Fahd Palace Hôtel.
 - La question relative à la généralisation de l'indemnité de logement pour les agents de l'Etat a été abordée, un dossier très sensible.
 - Le renouvellement des instances de la Croix Rouge Sénégalaise et la régularisation des arriérés de salaires des travailleurs.
 - La mise en œuvre des conclusions des états généraux du transport.
 - L'installation du Comité de Gestion du Fonds Minier et Géologique par le Ministère de l'Energie, du Pétrole et des Mines.
 - Le respect du protocole d'accord signé entre le Ministre et l'Intersyndicale des collectivités territoriales.
- A notre grande surprise, le 19 Septembre dernier, l'Assemblée nationale a adopté la loi portant modification du code des investissements. Cet acte est considéré par les travailleurs et leurs organisations comme une volonté manifeste du Gouvernement de remettre en cause ses engagements et de rompre le dialogue social. En effet, la révision du code des investissements devrait être discuté et partagé avec les partenaires sociaux avant son adoption à l'Assemblée Nationale.

A ce constat regrettable, s'ajoutent les menaces de fermeture d'entreprises et de licenciements massifs de travailleurs brandies particulièrement dans les secteurs des BTP, de l'Agroalimentaire et la concession du mole 4 du Port Autonome de Dakar, à l'hôtel Radisson de Diamniadio, à la Tannerie du Sénégal (SENTA), à MEDIS, dans le secteur de la pêche, etc. Ces mesures vont à coup sûr plonger des travailleurs et leurs familles dans l'abîme. Les travailleurs des organes de presse privés vivent des situations difficiles. Aussi, nous pensons qu'il est temps que l'Etat se concerte avec les acteurs de la presse pour trouver des solutions garantissant la survie de cette presse indispensable pour la consolidation de la démocratie dans notre pays.

Quant aux mesures fiscales insoutenables adoptées à l'Assemblée Nationale, elles ne feront que précipiter le basculement des ménages dans une extrême pauvreté. Il urge également de renouveler les organes délibérants de l'IPRES et de la Caisse de Sécurité Sociale et procéder à la nomination des Directeurs Généraux de ces Institutions de Prévoyance Sociale. Face à ce contexte, le front syndical pour la défense du travail, dont tous les membres sont signataires du pacte, appelle les travailleurs à la mobilisation pour la sauvegarde des acquis et se préparer à de nouvelles conquêtes. Le front syndical pour la défense du travail décide de dérouler le plan d'action suivant :

- L'organisation d'une assemblée générale des délégués du personnel le 15 octobre 2025.
- L'organisation d'une journée nationale d'action : dépôt préavis de grève, sit-in marches, etc.
- L'organisation d'une campagne nationale d'information et de mobilisation à travers le pays. Vive le FSdT Vive les travailleurs et leurs organisations. Seule la lutte libère !!

ASSEMBLEE GENERALE DU FRONT SYNDICAL POUR LA DEFENSE DU TRAVAIL



A la suite de la conférence de presse du 25 septembre, le Front syndical pour la défense du travail a tenu ce mercredi 15 octobre 2025 une assemblée générale au siège de la CNTS. Au cours de cette rencontre, les responsables syndicaux ont dénoncé les lenteurs notées dans la mise en œuvre du pacte de stabilité sociale. Les délégués issus de plusieurs secteurs ont profité de l'occasion pour tirer la sonnette d'alarme, déplorant la dégradation des conditions de travail, le manque de dialogue avec les ministères concernés, ainsi que l'absence de réponses concrètes aux revendications.

Le Secrétaire Général de la CSA, M. Elimane DIOUF, a pris la parole pour dénoncer vigoureusement la démission de l'administration du travail, à savoir les Inspecteurs et Contrôleurs du travail. Ces derniers, selon lui, ne prennent plus leur responsabilité pour arbitrer les contentieux entre travailleurs et employeurs, et se contentent de transférer les dossiers des travailleurs au tribunal du travail. Il a ensuite appelé au suivi du plan d'action décliné lors de la conférence de presse du 25 septembre dernier. Concernant la revendication des enseignants, qui prévoient d'ailleurs d'aller en grève, M. DIOUF a rappelé que tous les points se trouvent déjà dans le pacte de stabilité sociale. Il en appelle donc à l'union de tous les secteurs en lutte pour une prise en charge globale des revendications contenues dans le pacte de stabilité sociale.

Pour terminer il a fait état d'un dépôt de préavis de grève générale suivi d'un grand rassemblement des travailleurs si l'Etat ne respecte pas ses engagements.

BUDGETISATION DU PLAN D'ACTION DU PACTE DE STABILITÉ SOCIALE

Le plan d'actions constitue la feuille de route du pacte national de stabilité sociale (PNSS) signé le 1er mai 2025. La réalisation de certaines activités de ce plan nécessite une prise en charge budgétaire suffisante pour les ministères responsables de leur mise en œuvre.

A ce jour seuls les ministères en charge du Travail et celui en charge de la Fonction Publique ont procédé à la budgétisation des activités relevant de leurs départements.

Ainsi pour assurer une mise en œuvre correcte du PNSS, le Premier Ministre, M. Ousmane SONKO, a adressé un courrier aux Ministres concernés en les invitant à :

- Identifier avec précision les activités relevant de leurs responsabilités et contribuant directement à la réalisation des objectifs du PNSS ;
- Intégrer ces activités de manière explicite et prioritaire dans leurs propositions budgétaires pour la Loi de Finances Initiale 2026, en précisant les ressources nécessaires à leur mise en œuvre effective ;
- Identifier les synergies potentielles avec d'autres programmes et initiatives existants, afin d'éviter les doublons et optimiser les ressources.

INSTALLATION DU COMITE DE PILOTAGE DU PACTE DE STABILITÉ SOCIALE



Le Premier Ministre, M. Ousmane SONKO, a procédé ce lundi 27 octobre 2025 à l'installation du comité de pilotage du Pacte National de Stabilité Sociale.

Les membres du comité sont notamment issus du Gouvernement, des organisations syndicales et patronales. Il s'agit,

- Pour le Gouvernement :
 - M. Olivier BOUCAL, Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du secteur Public ;
 - M. Cheikh DIBA, Ministre des Finances et du Budget ;
 - M. Mamadou Lamine DIANTE, Président du Haut Conseil du Dialogue Social ;

- Pour les Organisations Syndicales :
 - M. Elimane DIOUF, Secrétaire Général de la CSA ;
 - M. Mody GUIRO, Secrétaire Général de la CNTS ;
 - Mme Yvette KEITA DIOP, Secrétaire Général de l'UNSA ;
 - M. Cheikh DIOP, Secrétaire Général de la CNTS-FC.

- Pour le Patronat :
 - M. Baidy AGNE, Président CNP ;
 - M. Adama LAM, Président CNES ;
 - M. Mbagnick DIOP, Président du MDES ;
 - M. Idy DIOP, Président de l'UNACOIS.

Outre l'installation du comité de pilotage, l'ordre du jour de la rencontre a aussi porté sur :

- le rappel des différentes étapes du PNSS et des diligences accomplies ;
- la prise de parole des partenaires sociaux ;
- le discours du Premier Ministre.

DEBRAYAGE ET GREVE DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE



La Fédération Démocratique de l'Education, de la Formation et de la Recherche (FEDEFOR), constituée des organisations syndicales affiliées à la CSA, a décrété une journée de débrayage suivie d'un jour de grève respectivement le mercredi 15 et jeudi 16 octobre 2025. Selon Ngor NDIAYE, Coordonnateur du FEDEFOR et Secrétaire Général du Syndicat Unitaire des Enseignants du Sénégal (SUES), les revendications des acteurs de l'éducation portent principalement sur :

- La régulation statutaire des décisionnaires de l'éducation ;
- La fin de la sur-imposition des rappels de salaires des enseignants ;
- L'effectivité de la digitalisation du traitement des dossiers de carrière pour mettre fin à toutes les lenteurs et lourdeurs administratives ;
- La formation des enseignants chargés de cours, des camarades titulaires de Masters, des animateurs polyvalents et des MEPT ;
- L'augmentation optionnelle de l'âge de la retraite à 65 ans ;
- La fin des abris provisoires ;
- La dotation des écoles en budget et en équipements pour les rendre fonctionnelles ;
- L'octroi d'une indemnité de sujétion aux Directeurs des CTP et d'une indemnité de classe multigrade aux collègues en service dans les écoles franco-arabes ;
- La révision et l'application effective de la Convention collective de l'enseignement privé ;
- L'ouverture des concours professionnels aux enseignants diplômés de l'enseignement privé et leur recrutement dans la fonction publique.

Au demeurant, les syndicats membre de la FEDEFOR/CSA lancent un appel vibrant à l'unité de tous cadres et syndicats pour rigoureusement faire face à l'arbitraire et à l'injustice que les vaillants enseignants vivent au quotidien.

Le Coordonnateur National Ngor NDIAYE.



CRISE SOCIALE CHEZ LES TRAVAILLEURS DE CAPTRANS/AFTU



L'Union des Travailleurs de CAPTRANS (UTC)/AFTU, affiliée à la CSA, a tenu un point de presse ce mercredi 17 septembre au siège de la CSA pour dénoncer et porter à l'attention de l'opinion publique et des autorités, le niveau de précarité alarmant des travailleurs de ce segment du transport public, plus communément connu sous le nom des "Bus TATA".

Selon le Secrétaire Général de l'UTC/AFTU, SG. Makhtar DIALLO, la situation actuelle des travailleurs de CAPTRANS/AFTU est caractérisée par une absence de contrat, de bulletins de salaire, de salaire décent, de congés, d'indemnité de congés, d'indemnité de transport, de cotisations à l'IPRES et à la Caisse de Sécurité Sociale, de tenue de travail et des avantages sociaux.

Toujours selon SG. DIALLO, le conseil d'administration de CAPTRANS/AFTU a été dissout et remplacé par deux commissions de normalisations et de surveillance. Depuis l'installation de la commission, les acquis des travailleurs pour la bonne marche de l'exploitation du réseau ont été suspendu. Face donc à ces difficultés qui tardent à être solutionnées, l'UTC/AFTU a décidé de s'affilier à la CSA afin de mieux porter ces revendications et renforcer les liens entre les travailleurs.

Avec ses 20 ans d'existence, l'AFTU constitue un pilier du transport urbain au Sénégal. Elle compte actuellement plus de 2 000 bus exploités sur 72 lignes dans la région de Dakar, chaque véhicule mobilisant deux équipages. À cela s'ajoutent 516 agents d'encadrement : régulateurs, contrôleurs, surveillants de lignes... Autant de métiers essentiels à la régulation du trafic et à la sécurité des usagers.

GROGNE DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DES AÉROPORTS DU SENEGAL

Dans son communiqué du 25 octobre 2025, le bureau exécutif du Syndicat des Travailleurs des Aéroports du Sénégal (SYTAS), affilié à la CSA, a exprimé son indignation à la suite de son exclusion du comité mis en place par la Direction Générale de l'AIBD.sa, chargé de travailler sur l'harmonisation, la convergence entre la convention des transports aériens régissant les anciens agents de l'ex ADS et la convention collective du commerce appliquée aux travailleurs recrutés après la fusion. Le SYTAS, représentant la deuxième syndicat majoritaire de l'entreprise et regroupant la majorité des jeune travailleurs directement concernés par cette harmonisation, rappelle à la Direction Générale que l'AIBD.sa ne saurait être le théâtre de règlements de comptes au mépris des lois et règlements relatifs à la liberté syndicale.

Il exige par ailleurs l'intégration immédiate de son Secrétaire Général, M. Djibril SENE, dans le comité par la Direction Générale, et la mise en place d'un comité composé d'une représentation équitable des deux conventions afin que les travaux d'harmonisation se fassent dans un cadre transparent, participatif et respectueux du droit.

Pour terminer, le SYTAS réaffirme sa détermination à défendre les droits et dignités des travailleurs ainsi que la justice sociale.

ASSEMBLEE GENERALE DES CHAUFFEURS DE TRANSPORT EN LIGNE

Le Collectif des Chauffeurs de Transport en Ligne, affilié à la CSA, a tenu ce samedi 13 septembre une assemblée générale au siège de la CSA. Cette rencontre a été l'occasion pour les chauffeurs de magnifier le rôle important des VTC dans le transport urbain au Sénégal. Ils ont en outre appelé l'Etat du Sénégal à réglementer le secteur afin de maximiser les retombées économiques, favoriser la coexistence pacifique avec les autres acteurs de taxis urbains et préserver les droits des travailleurs face aux multinationales des plateformes numériques de transport en ligne. Sur ce dernier point, le porte parole du Collectif, le Camarade Saer DIAGNE, a explicité les maux qui gangrènent les travailleurs ainsi que le secteur dans son ensemble, avec ses propres termes :



"Aujourd'hui, nous ne pouvons plus rester silencieux. Nous sommes fatigués de ces conditions de travail qui nous enferment comme des prisonniers au volant. Les prix des courses sont trop bas, les commissions des plateformes sont trop élevées, et à la fin de la journée, ce que nous gagnons ne suffit même plus à couvrir nos charges. Pendant ce temps, nous subissons chaque jour des tracasseries policières, parfois accompagnées d'abus et d'injustices. Nous sommes devenus la cible facile d'un système qui refuse de nous reconnaître et de nous protéger. Le gouvernement tarde à prendre ses responsabilités. Pourtant, ce secteur fait vivre des milliers de familles. Nous demandons la régularisation du métier, des conditions justes et un cadre légal qui protège notre travail et notre dignité. Mais soyons clairs : si nous, chauffeurs de VTC, ne nous levons pas pour défendre nos droits, personne ne le fera à notre place. Il est temps d'arrêter de subir et de commencer à agir. Il est temps de s'unir, de se mobiliser et de faire entendre notre voix. Nous n'acceptons plus d'être des travailleurs invisibles. Nous demandons le respect des tarifs justes, une réglementation claire et la fin des abus.

Aujourd'hui c'est un appel au réveil. Ensemble, nous pouvons changer les choses. Ensemble, nous ferons avancer notre métier".

LES TRAVAILLEURS DE DAKAR DEM DIKK EN ORDRE DE BATAILLE



Les Travailleurs de la société de transport public Dakar Dem Dikk ont arboré des brassards rouges ce lundi 20 octobre 2025 pour exprimer leur mécontentement. Ils dénoncent les mauvaises conditions de travail, notamment le défaut d'entretien des bus en manquant de climatisation, ainsi que l'absence de signature d'accord d'établissement avec la Direction Générale. Selon Mbaye DIAW, Secrétaire Général du Syndicat Démocratique des Transports Routiers (SDTR)/3D affilié à la CSA, cette journée de port de brassards rouges constitue un avertissement pour alerter la direction avant de passer à la vitesse supérieure si rien est fait pour prendre en charge les revendications légitimes des travailleurs.



MANIFESTATION DE SOUTIEN AUX PEUPLES EN LUTTE

MARCHE CONTRE LA CHERTE DU PRIX L'ELECTRICITE



Le Secrétaire Général Confédéral de la CSA, M. Elimane DIOUF a pris part ce samedi 18 octobre 2025 à la journée de solidarité et de soutien des peuples en lutte de l'Amérique Latine, des Caraïbes et du Moyen Orient, notamment le Venezuela et la Palestine.

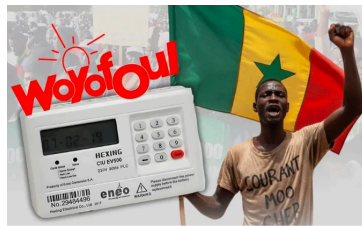
Cette journée qui s'est tenue à l'esplanade du Monument de la Renaissance à Dakar, a été organisée par un Collectif d'Organisation Citoyenne de Solidarité Panafricaniste.

Le SGC Elimane DIOUF a pris la parole pour délivrer cet important message qui suit :

“ Bonjour à Tous et à Toutes, Excellence Madame et Monsieur les ambassadeurs, Je voudrais au nom de la Confédération des Syndicats Autonomes du Sénégal, en tant que défenseur des droits des travailleurs et travailleuses, exprimer notre solidarité à tous ces peuples qui sont opprimés par le sionisme et l'impérialisme. Nous voudrions nous féliciter de cette cérémonie aujourd'hui qui permet au Sénégal et à tous les acteurs de la société civile de continuer à jouer ce rôle important de lutte pour que tous ces peuples opprimés puissent retrouver leur dignité et leur liberté.

Ce qui se passe à Gaza est inacceptable, il faut que ça cesse. Le simulacre de paix qui est décrété par Trump et Netanyahu semble être du trompe l'oeil. Nous voulons que la Palestine soit libre et que les frontières soient réouvertes. Tant qu'il y'aura un contrôle des passages et tant que les populations n'auront pas de quoi manger il n'y aura pas paix.

De même les menaces des Etats-Unis d'Amérique contre le Venezuela et contre tous ses pays limitrophes sont inacceptables. Nous appelons à la communauté internationale pour mettre un terme aux agissements de Donald Trump et son équipe. Tant que ces menaces continuent, je pense qu'aucun pays au monde ne sera à l'abri. Il va à chaque fois que de besoin envoyer ses troupes, dégommer les Présidents et les faire remplacer à sa convenance. Nous disons NON et nous continuerons à travailler aux côtés de tous les combattants pour que les populations opprimées soient libérées. Nous exprimons encore une fois toute notre solidarité à tous ces peuples, de même que le peuple iranien, pour que le sionisme et ses alliés puissent laisser le monde en paix. Je vous remercie de votre aimable attention et je souhaite que cette journée permette au Sénégal de toujours être à l'avant garde pour la lutte de la sauvegarde de la paix dans le monde”.



La CSA a prit part à la marche organisée ce samedi 17 octobre 2025 par le Collectif NIOO LANK qui rassemble syndicats, organisations de la société civile, mouvements citoyens, partis politiques, leaders d'opinion et citoyens de tous horizons. Cette mobilisation intervient face à la hausse des factures d'électricité, la consommation instable du compteur Woyofal et la précarité énergétique touchant foyers, artisans, PME et startups. En effet depuis plusieurs semaines, de plus en plus de consommateurs se plaignent de la hausse des tarifs avec des crédits de recharge qui durent moins longtemps. De nombreuses familles mais aussi des petites et moyennes entreprises doivent donc se passer d'électricité plusieurs fois par jour.

Le Secrétaire Général Confédéral, M. Elimane DIOUF, qui s'est joint à la marche, a prit la parole pour d'abord apporter toute sa solidarité au mouvement NIOO LANK avant de préciser que tous les combats des travailleurs ainsi que ceux contre la vie chère sont indissociables. Il a en outre pointé du doigt la cherté de la vie au Sénégal, notamment les prix élevés des denrées de première nécessité, les factures d'eau et d'électricité. Il a terminé son discours en rappelons que la CSA restera toujours engagée aux cotés du peuple.

VISITER LE SITE WEB DE LA CSA /www.csasenegal.com

Un avenir solidaire et équitable

Secrétaire Général

Bienvenue à la Confédération des Syndicats Autonomes (CSA). Nous oeuvrons pour la défense des droits des travailleurs, l'autonomisation des jeunes et des femmes, et la lutte contre toute forme de discrimination...

Objectif Général

La CSA a pour objectif de constituer une force de lutte dont l'un des piliers forts sera la construction de grandes fédérations sectorielles dans la solidarité afin de bâtir des outils de développement aptes à renforcer l'autonomie.

Objectifs spécifiques

Renforcer le leadership de la CSA au plan National et International.
Renforcer le Mouvement des Femmes et le Mouvement des Jeunes, deux leviers importants pour l'animation de la vie de la confédération.
Parachever la mise en place des Unions Régionales et Départementales et œuvrer à l'animation de la vie syndicale à la base.
Mettre en place de grandes fédérations pour mieux rationaliser l'organisation de la centrale.

Les Valeurs du Syndicat

- Solidarité**: Nous croyons en la solidarité entre les travailleurs pour surmonter les défis communs.
- Équité**: Nous militons pour des conditions de travail équitables et justes pour tous les travailleurs.
- Respect**: Nous prônons le respect des droits des travailleurs et la dignité humaine dans tous les aspects du travail.

Derniers Articles

Nous Contacter

Liens Rapides

Nos Partenaires

LA CSA AUX CÔTES DES TRAVAILLEURS DE L'HÔTEL RADISSON DE DIAMNIADIO



Une délégation de la CSA, avec à sa tête le SGC Elimane DIOUF, s'est rendue à l'hôtel Radisson de Diamniadio pour apporter son soutien aux travailleurs en mouvement d'humeur depuis plusieurs semaines.

Après 26 licenciements en décembre 2024, le groupe turc SUMMA, en charge de la gestion de l'hôtel, a annoncé récemment le licenciement de 19 autres travailleurs sous prétexte de difficultés économiques. Les travailleurs réfutent énergiquement cet argument et dénoncent ce qu'ils qualifient de volonté manifeste du groupe turc d'entraver le bon fonctionnement de cet hôtel que leur a confié l'Etat du Sénégal, au profit de leur propre hôtel construit à proximité sur fond de concurrence déloyale.

Fort de ce constat et constant dans sa mission de défense des droits des travailleurs, la CSA a publié ce samedi 11 octobre 2025 un communiqué de presse pour apporter son soutien indéfectible aux travailleurs et dénoncer les agissements du groupe SUMMA tout en appelant l'Etat du Sénégal à rompre son contrat avec ce dernier et à confier la gestion de l'hôtel à un administrateur provisoire afin de préserver les emplois et de relancer les activités de l'hôtel.



COMMUNIQUE DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS DE RADISSON DIAMNIADIO

Le Secrétariat Exécutif Permanent de la CSA exprime sa profonde préoccupation face à la situation difficile que vivent les travailleurs de l'hôtel Radisson Diamniadio, suite à la tentative de fermeture et au projet de licenciement du personnel par le groupe Turc SUMMA auquel, le Gouvernement du Sénégal a confié la gestion de ce précieux investissement.

Une délégation de la CSA conduite par son Secrétaire Général Confédéral a effectué une visite pour témoigner son soutien indéfectible et sa solidarité active aux travailleurs contraints de veiller jour et nuit sur leur outil de travail et de résister à une mesure de licenciement manifestement abusive.

Il convient de rappeler que le Groupe SUMMA a construit son propre hôtel non loin du Radisson et depuis le démarrage de ses activités, une concurrence déloyale et un conflit d'intérêt sont entretenus à l'encontre de l'hôtel Radisson Diamniadio.

Cette situation inadmissible et inexplicable, est de nature à compromettre les emplois de centaines de pères et mères de famille, plongeant ainsi de nombreuses familles dans l'incertitude et la précarité.

Aussi, la Confédération des Syndicats Autonomes du Sénégal (CSA), forte de ses principes et convictions à défendre les acquis sociaux tient à manifester à l'ensemble des employés de l'hôtel Radisson Diamniadio, son engagement à lutter à leurs côtés, pour le redémarrage des activités de l'hôtel Radisson Diamniadio sans délai et la préservation de leurs emplois.

Aussi, la CSA invite le Gouvernement à entreprendre, sans délai, la procédure de rupture du contrat conclu avec le groupe SUMMA et à mettre en place une gestion provisoire de l'Hôtel en attendant de trouver un reprenneur dans des conditions garantissant la continuité de l'activité et la préservation des emplois et des intérêts du Sénégal.

Fidèle à ses principes, la CSA s'engage aux côtés des travailleurs et particulièrement ceux de l'hôtel Radisson Diamniadio pour le respect de leur dignité et leur droit conformément aux engagements du Gouvernement.

Dakar, le 11 octobre 2025

CRISE SOCIALE CHEZ LES TRAVAILLEURS DE LA CROIX ROUGE SENEGALAISE

Le Syndicat Autonome des Travailleurs de la Croix Rouge Sénégalaise (SAT/CRS), affilié à la CSA, a organisé un sit-in avec point de presse ce lundi 15 septembre au siège de la Croix Rouge pour exprimer leur revendications à l'attention de leur Ministre de Tutelle (Ministre de la Santé) et de l'opinion publique.

Sous la direction de leur Secrétaire Général, la Camarade Angèle Ivent Kamoni, les travailleurs ont fustigé la mauvaise gestion de la structure par la Présidente Mme Bafou BA avant d'exiger le renouvellement des instances dirigeantes et le paiement de 12 mois d'arriéré de salaires.



MARCHE DE PROTESTATION DES TRAVAILLEURS DE LA CROIX ROUGE SENEGALAISE

Ce vendredi 17 octobre 2025, le Syndicat Autonome des Travailleurs de la Croix Rouge affilié à la CSA a organisé une marche de protestation avec comme point de départ le Poste de Santé de Mermoz et comme point d'arrivée au Ministère de la Santé. La marche a notamment permis aux travailleurs d'exposer leurs revendications et d'exiger le départ de la Présidente de la structure Mme Bafou BA, le renouvellement des instances de base et aussi le paiement de leur 14 mois d'arriérés de salaire.

Le Secrétaire Général Confédéral, M. Elimane DIOUF, accompagné d'une forte délégation, a prît la parole pour interpellier l'Etat du Sénégal afin qu'il respecte ses engagements envers les travailleurs de la Croix Rouge, signés dans le pacte national de stabilité sociale ; à savoir organiser le renouvellement démocratique des instances et l'accompagnement de la structure pour le paiement des arriérés de salaire.



INDEMNITE DE LOGEMENT DES TRAVAILLEURS DE L'ADMINISTRATION

Les autorités étatiques avaient pris l'engagement dans le pacte national de stabilité sociale de généraliser l'octroi de l'indemnité de logement à tous les travailleurs de l'administration dès le mois d'août 2025. Malheureusement cette mesure tarde toujours à être concrétisée malgré la promulgation de la loi des finances rectificative depuis le 10 juillet 2025 par le Président de la République.

Le Syndicat Démocratique des Travailleurs de l'Administration (SDTA), affilié à la CSA, et le Collectif Interministériel des Agents de l'Administration (CIAA) sont montés au créneaux pour dénoncer, à travers des sorties à la presse et des ports de brassards rouges, le non paiement à ce jour de cette indemnité.

SYNDICAT DEMOCRATIQUE DES TRAVAILLEURS DE L'ADMINISTRATION (SDTA)



Birima NDIAYE

Secrétaire Général du SDTA
Membre Bureau Confédéral CSA

Qui est Birima NDIAYE ?

Je suis instituteur de formation, diplômé également en planification économique et gestion des organisations à l'ENEA (actuellement appelée ESEA), actuellement détaché à la Direction de la Promotion Touristique au Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, comme chef de Bureau chargé de la Qualité et Suivi-Evaluation.

Quel est ton parcours syndical ?

Mon engagement syndical a débuté au collège. En ma qualité de délégué, Je représentais ma classe aux conseils de gestion de l'école. Déjà en 1988 j'ai dirigé au collège une grève de 72 heures pour soutenir la Coordination des Elèves et Etudiants de Dakar, bien vrais que nous n'étions pas concernés par l'année blanche à l'époque, dans la mesure où nous ne manquions de rien dans notre établissement d'excellence. Cette grève de soutien nous avait d'ailleurs valu un passage mémorable à la brigade de gendarmerie, où nous avons été bien bastonnés par le chef de brigade et ses hommes.

Par la suite, durant mon passage à l'Ecole de Formation des Instituteurs (EFI) de Thiès, j'étais membre du foyer de l'école en qualité de chargé des relations extérieures. Ce qui m'avait amené à faire le tour de tous les EFI du Sénégal pour m'enquérir des conditions des Elèves-Maitres et de porter leur voix. Et dès notre sortie de l'Ecole, nous avons créé en 2004 le Syndicat des Corps Emergents de l'Enseignement du Sénégal (SCEMES), affilié à la CSA en 2005.



Atelier du SCEMES en 2006 à la CSA, avec au milieu le SG de la CSA Mamadou DIOUF.

Birima NDIAYE en chemise multicolore à droite.

A la suite de quelques dissensions internes, certains de mes camarades et moi ont quitté le SCEMES pour créer en 2008 l'Alliance pour la Défense de l'Ecole Publique et des Travailleurs (ADEPT), où j'occupais les fonctions de Secrétaire Général Adjoint. En Décembre 2016 j'ai quitté les classes pour venir à Dakar où j'étais détaché comme permanent national syndical à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale. Et c'est à partir de 2021 que j'ai bénéficié d'un deuxième détachement qui m'a amené à intégrer le Ministère du Tourisme où j'occupe jusqu'à présent. Dès lors avec cet éloignement du monde de l'enseignement, il n'était plus possible pour moi de rester à l'ADEPT, qui en plus était gangréné par des problèmes de gestion interne. C'est ainsi qu'avec le SG Confédéral Elimane DIOUF, avec qui j'entretenais d'excellent rapport, il m'a fait part de l'idée de la reprise du syndicat des travailleurs de l'administration créée depuis 2003. Nous avons ensuite travaillé ensemble sur ce projet qui a abouti à la reprise du SDTA en avril 2024 dans une assemblée générale qui m'a porté à la tête du syndicat.

Le SDTA représente quelle catégorie de travailleurs ?

Le SDTA représente les travailleurs dans les 25 Ministères que compte l'administration sénégalaise ainsi que des services déconcentrés de l'Etat.

Quelle est la mission principale du SDTA ?

En notre qualité de syndicat transversal qui représente des travailleurs dans tous les secteurs de l'administration, nous avons pour mission principale de défendre les intérêts des travailleurs pour une administration performante au service de la population.

Quelle est la représentativité du SDTA ?

Le syndicat compte des militants dans tous les 25 Ministères et services déconcentrés. Et sur le plan organisationnel nous avons implanté des sections dans 11 Ministères, y compris la Primature.

Quels sont les combats portés par le SDTA ?

Le SDTA a et continue à porter divers combats portant notamment sur :

- la généralisation de l'indemnité de logement des agents de l'Etat ;
- la réintégration des 44 agents licenciés du Ministère de l'énergie et des Mines ;
- la réintégration de tous les contractuels licenciés dans les services déconcentrés de l'Etat ;
- l'intégration dans la fonction publique des contractuels de l'administration ;
- La revalorisation du personnel non judiciaire du Ministère de la Justice ;
- l'accompagnement des travailleurs des anciennes bases françaises au Sénégal.

Que pensez-vous de la CSA ?

La CSA, à mon avis, est une centrale syndicale honnête et sincère à l'endroit des travailleurs. Ses prises de positions sont toujours très courageuses et vont dans le sens de la défense des intérêts des travailleurs. Elle respecte l'alternance démocratique dans le renouvellement de ses instances. De plus tout ce dynamisme autour de l'encadrement, l'assistance et l'orientation de ses organisations affiliés ainsi que la part importante que la CSA accorde à la formation de ses membres nous confortent d'avantage dans notre choix d'appartenir à cette centrale syndicale d'avenir, qui va sans doute gagner d'avantage de terrain dans le paysage syndical national et international.



Votre dernier mot Monsieur le Secrétaire Général ?

Mon dernier serait de mettre en place au sein de la CSA une stratégie de massification. Pour cela je propose l'installation d'une commission de massification qui aura pour mission d'appuyer les syndicats affiliés à se massifier. Cette massification contribuera aussi à booster la représentativité de la CSA dans le paysage syndical national.



Récépissé N° 00249 du 20 août 2003 MINT DAGAT

OCTOBRE ROSE



Le Mouvement National des Femmes de la Confédération des Syndicats Autonomes, sous la direction de la Présidente Mme Abibatou SYLLA, a organisé, ce samedi 25 octobre 2025 au siège de la CSA, une journée de sensibilisation et de dépistage dans le cadre de la lutte contre le cancer, placé sous le thème : " Ensemble pour prévenir les cancers féminins ". La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire Général Adjoint de la CSA, M. Ibrahima GUEYE.

Cette campagne d'Octobre Rose avait pour but de sensibiliser et de mobiliser les militants et militantes de la CSA, ainsi que le grand public, contre le cancer du sein, cancer féminin le plus diagnostiqué au monde.

En collaboration avec le centre de santé des parcelles Assainies U22, cette journée d'Octobre Rose a permis de sensibiliser un large public à l'importance du dépistage précoce et aussi de dépister gratuitement 45 femmes sur le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus.

L'engagement des participants, la qualité des échanges et la mobilisation collective témoignent de la réussite de cette action du Mouvement National des Femmes de la CSA, qui sera reconduite et renforcée lors de la prochaine édition.

PLAIDOYER DES CENTRALES SYNDICALES POUR LA GRATUITE DES TESTS DE DEPISTAGE DU CANCER DE L'UTERUS

Destinataires :

- Le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
- Le Ministère des Finances
- L'Assemblée Nationale
- Les Partenaires Techniques et Financiers

Introduction :

La Santé, un Droit et un Pilier du Développement

Le cancer du col de l'utérus est le cancer le plus fréquent chez la femme au Sénégal, entraînant un lourd fardeau en termes de mortalité et de souffrance sociale.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Gouvernement du Sénégal ont heureusement intégré la vaccination Anti-HPV pour les jeunes filles (5 à 14 ans) dans le Programme Élargi de Vaccination (PEV). Cependant, la vaccination seule ne suffit pas. Pour les jeunes femmes qui n'ont pas été vaccinées, ou qui ont déjà eu une activité sexuelle, le dépistage par test HPV est l'outil le plus efficace pour identifier et traiter les lésions pré-cancéreuses avant qu'elles ne deviennent invasives.

Les Centrales Syndicales interpellent l'État du Sénégal pour exiger la gratuité totale et effective du test de dépistage du Papillomavirus Humain (HPV) pour les jeunes femmes, notamment celles de la tranche d'âge la plus à risque et la moins couverte par les systèmes de protection sociale.

I. ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA GRATUITE

1) L'Argument d'Équité Sociale et d'Accessibilité

- Rupture des barrières financières :

Le coût du test HPV (souvent supérieur à celui d'une consultation de base) représente un obstacle majeur pour les jeunes femmes issues de milieux modestes, les étudiantes, et les jeunes travailleuses précaires.

- Réduction des inégalités de santé :

Le cancer du col de l'utérus frappe de manière disproportionnée les populations défavorisées et rurales, ayant un accès limité aux structures de dépistage. La gratuité est une mesure de justice sociale.

- Protection de la Force de Travail Future :

Les jeunes femmes d'aujourd'hui sont la force de travail et les mères de demain. Investir dans leur santé préserve le capital humain du pays et garantit la productivité future.

2) L'Argument de Santé Publique et d'Efficacité

- Objectif OMS 90-70-90 : La gratuité est indispensable pour atteindre l'objectif de 70 % de femmes dépistées d'ici 2030, fixé par l'OMS pour l'élimination du cancer du col. Sans gratuité, cet objectif restera hors de portée.

- Diagnostic Précoce et Traitement Moins Coûteux : Détecter une infection à HPV ou une lésion précancéreuse coûte infiniment moins cher à la collectivité que le traitement lourd et coûteux d'un cancer invasif (chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie).

- Complémentarité avec la Vaccination : Le dépistage est le filet de sécurité nécessaire, même dans un contexte de vaccination. La gratuité en assure la large adoption.

3) L'Argument Économique et Social :

- Diminution du Coût de la Prise en Charge : La réduction du nombre de cancers invasifs allègera considérablement le budget national alloué à la chimiothérapie et à la prise en charge palliative.

- Réduction de l'Absentéisme au Travail : La maladie et la perte de proches dues au cancer du col génèrent de l'absentéisme et une perte de productivité. La prévention par la gratuité du dépistage contribue à la stabilité économique des familles et des entreprises.

II. LES DEMANDES SPECIFIQUES DES CENTRALES SYNDICALES

:

1) Légiférer pour la Gratuité :

Inscrire dans le budget national et dans le cadre légal la prise en charge à 100 % du test HPV de dépistage pour les jeunes femmes (une tranche d'âge pertinente, ex : 18 à 35 ans) dans toutes les structures de santé publique.

2) Faciliter l'Accès :

Déployer des cliniques mobiles et des campagnes de dépistage "hors-les-murs" gratuites dans les universités, les grandes entreprises employant des femmes, et les zones périurbaines et rurales.

3) Renforcer la Formation :

Accroître la formation du personnel de santé sur l'importance du dépistage HPV et sur les techniques de traitement des lésions précancéreuses (thermo coagulation, cryothérapie).

4) Sensibilisation et Information :

Financer des campagnes de sensibilisation nationales, menées en partenariat avec la société civile et les syndicats, pour lever les tabous et les craintes liés à ce dépistage.

Conclusion

La santé n'a pas de prix, mais la prévention a un coût que l'État doit impérativement supporter pour le bien-être de la population. Les Centrales Syndicales appellent le Gouvernement à faire preuve de vision et de courage politique en déclarant la gratuité immédiate et permanente du test HPV pour les jeunes femmes.

« Investir dans le dépistage, c'est choisir la vie, l'équité et l'avenir d'un Sénégal sain et productif ».

Pour le MNF/CSA, Mme Abibatou SYLLA

50 EME ANNIVERSAIRE DE HAK-IS



Le Secrétaire Général de la CSA, M. Elimane DIOUF, a pris part à la célébration du 50ème anniversaire de la confédération syndicale de HAK-IS en Turquie, du 21 au 23 octobre 2025.

Fondée le 22 octobre 1976, la confédération syndicale HAK-IS compte 21 organisations syndicales représentant 828 132 travailleurs en juillet 2025. La célébration a été marquée par une série d'événement placées sous le thème « Le pouvoir universel du travail ».

La célébration s'est globalement tenue dans une atmosphère conviviale et fraternelle.

Les activités ont débuté le 21 octobre par une réunion, avec les organisations syndicales invitées, sur "le soutien syndical international au peuple palestinien". Au total, 45 représentants syndicaux internationaux représentant 23 confédérations de 22 pays ont participé à la réunion. Lors de cette réunion sur la Palestine, organisée avec l'Agenda spécial des dirigeants syndicaux internationaux, les attaques contre le peuple palestinien ont été condamnées et une déclaration commune a été adoptée.

L'événement a connu un fort succès, tant par :

- la participation que par la qualité des interventions. ;
- la richesse de la mémoire collective du syndicat ;
- la pertinence des réflexions sur les défis à venir ;
- la chaleur humaine et la solidarité qui ont marqué cette célébration.

Des certificats d'honneur ont été remis à plusieurs invités, dont le Secrétaire Général de la CSA M. Elimane DIOUF, pour leur engagement exceptionnel et de longue date aux côtés de HAK-IS.

SIGNATURE CONVENTION CARISM/CGIL

Le Secrétaire Général Confédéral de la CSA, M. Elimane DIOUF, a présidé la rencontre de signature de la nouvelle convention CARISM/CGIL ce 28 octobre 2025 au siège de INCA sis au point E Dakar, en présence des représentants de la CCSS membres du CARISM, de CGIL et de NEXSUS venant d'Italie.

Pour rappel, le CARISM est un comité d'actions et de réflexions intersyndicales sénégalais sur la migration CARISM, et le CGIL représente l'une des plus grande confédération syndicale en Italie.

La migration depuis l'Afrique est un phénomène complexe aux dimensions économiques, sociales et politiques. Et le mouvement syndical a toujours joué un rôle majeur concernant cette question.

Cette convention permettra ainsi aux deux organisations syndicales de consolider leur action pour intégrer, protéger et représenter les travailleurs migrants, reconnaissant que la solidarité entre travailleurs n'a pas de frontières.

Vive la coopération et la solidarité syndicale !!



7ÈME EDITION CAMP DES JEUNES DE LA CSA

La 7ème édition du camp des jeunes de la CSA s'est tenue cette année du 20 au 24 septembre au Cap-Skiring. Le thème de cette édition a porté sur : "La prise de décisions algorithmiques peut-elle se substituer au contrôle humain, en particulier en matière d'emploi, de salaires et de conditions de travail".

Cette édition du camp a revêtu un cachet international grâce à la participation de deux jeunes Camarades de la Côte d'Ivoire et d'une Jeune Camarade de la Turquie.

La cérémonie d'ouverture a été présidé par le Secrétaire Général Confédéral, M. Elimane DIOUF, en présence du Secrétaire Général du SUTELEC, M. Habib HAIDARA, venu avec une forte délégation pour représenter le Directeur Général de la SENELEC, parrain de l'événement. Durant leur allocution respective, M. DIOUF et M. HAIDARA ont, après les remerciements et salutations d'usage, largement abordé la question de la pénétration des outils d'intelligence artificielle dans le monde du travail.

Le Président du Mouvement National des Jeunes, M. Mountaga FADIGA, a quant à lui, d'abord remercié toute l'assistance, et plus particulièrement la CSA qui n'a ménagé aucun effort pour rendre possible la tenue de ce camp. Il a ensuite vivement remercié le Directeur Général de la SENELEC qui a bien voulu parrainer cette édition et attribuer généreusement des moyens conséquents pour soutenir le mouvement des jeunes dans l'organisation du camp.

Après la cérémonie d'ouverture, le camp s'est poursuivi par une série de formation sur des sessions thématique et des visites touristiques, joignant ainsi l'utile à l'agréable.

Toute la délégation a aussi été chaleureusement reçue par le Roi d'Oussouye, qui représente la plus haute autorité traditionnelle du département.

Le camp s'est terminé sur une bonne note avec des jeunes engagés pour relever les défis de la redynamisation du mouvement syndical national et la coopération syndicale internationale.

VISITE A LA CSA DE LA DIRECTRICE DU BIT

LETTRE D'AU REVOIR DE Mme MURIEL RENAUDINEAU-MINE



La nouvelle Directrice du Bureau National de l'OIT (pour le Sénégal, la Gambie, le Cap Vert, la Guinée et la Guinée Bissau), Mme Samira Daoud, a été reçue, avec sa délégation, ce mercredi 08 octobre 2025 par une délégation de la CSA sous la direction du Secrétaire Général Confédéral M. Elimane DIOUF.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'une prise de contact officielle entre la nouvelle Directrice et la CSA. Elle visait à établir un dialogue constructif, renforcer les relations institutionnelles et échanger sur les priorités communes.

Après le mot de bienvenu et la présentation de sa délégation et de la CSA, le SGC M. Elimane DIOUF a fait un rappel des différents axes de coopération entre le BIT et la CSA, avant de décliner, avec sa délégation, les axes prioritaires actuels dont la CSA souhaite un accompagnement du BIT.

Il s'agit notamment des questions liées à :

- La formation
- La mise en place du mutuel de santé de la CSA
- L'autonomisation des femmes
- La dynamisation du mouvement des jeunes
- La transition juste et le développement durable
- La transition numérique et de l'IA
- A la formalisation du secteur informel
- Aux VTC
- La mise en œuvre du plan stratégique de développement (PSD) 2025-2029 de la CSA.

La Directrice du BIT a quant à elle exprimé son engagement à soutenir la CSA dans sa mission pour améliorer les conditions de travail et promouvoir les droits des travailleurs. Elle a ensuite rappelé les missions du BIT envers les organisations syndicales, à savoir :

- Appuyer les propres initiatives des syndicats ;
- S'assurer de l'implication syndicale dans les processus (politiques nationales, plans stratégiques, etc.).

En outre la Directrice s'est félicitée de l'accueil chaleureux et de la qualité des échanges avec la délégation de la CSA. Elle a exhorté à réfléchir ensemble sur les points à s'engager pour appuyer le plan stratégique de développement à partir de 2026, compte tenu des contraintes financières que traversent l'OIT cette année.

La rencontre s'est déroulée dans un climat cordial et constructif. Elle a permis de passer en revue les axes d'une coopération renforcée entre le Bureau International du Travail et la CSA, au service des travailleurs et du respect des normes internationales du travail.

PARCOURS DE Mme SAMIRA DAOUD

Elle est diplômée en Science Politique à SciencesPo Lyon et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Avant de rejoindre l'OIT, elle a travaillé dans le domaine des droits humains et du développement en Afrique de l'Ouest et centrale :

- Elle a été Directrice régionale pour l'Afrique de l'Ouest et centrale de Amnesty International.
- Elle a également été employée par des organisations comme Oxfam, Panos Institute West Africa et Sherpa.

Depuis le 1er janvier 2025, elle a été nommée Directrice du Team technique travail décent et du Bureau pays de l'OIT pour l'Afrique de l'Ouest couvrant le Sénégal, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée et la Guinée-Bissau.



Mme Muriel Renaudineau-Miné, Secrétaire Générale de l'association Avenir Social, qui est une association de solidarité de la Confédération Générale des Travailleurs (CGT) de France, a écrit une lettre à la CSA pour annoncer son départ à la retraite. Partenaire de longue date de la CSA, Mme Muriel a rappelé dans sa lettre les actions de solidarité que l'association a menées aux côtés de la CSA en faveur des femmes rurales du pays.

La CSA souhaite à Mme Muriel une retraite paisible et pleine de réalisations.

Voici présenté en intégralité la lettre de notre Chère Mme Muriel :

Chères Amies,

C'est avec une profonde émotion que je rédige ces lignes.

En effet, le moment est venu pour moi de vous saluer, prenant à la fin de cette année ma retraite et quittant L'Avenir social.

Bien entendu, je ne pouvais partir sans vous adresser ce message et vous dire à quel point j'ai été fière de vous accompagner dans vos divers projets et d'avoir œuvré, main dans la main, avec mon ami Mamadou pour que vos souhaits se concrétisent.

Je suis arrivée à L'Avenir social en 2014 et j'ai découvert l'action entreprise en partenariat avec la CSA avec la création de la première classe d'alphabétisation. Pour la première fois je vous rencontrais à travers des photos et des messages envoyés par mes camarades Fama et Mamadou.

Nous connaissons la suite, la création et la continuité amplifiée des cours d'alphabétisation, le financement du moulin à mil, la construction du bâtiment, le déplacement de Dado, de Fama et de Mamadou en 2015 en France, à Paris, le soutien alimentaire durant l'épidémie de Covid, avec votre magnifique partage solidaire, et, plus récemment, l'achat d'engrais, d'ouvrages et le financement des formations en teinture artisanale..

Cette magnifique aventure m'a offert l'opportunité de vous rencontrer en 2018 dans vos villages. Moments précieux, marquants pour toujours. Je garde en moi un souvenir émouvant de notre rencontre, de votre extraordinaire accueil, si chaleureux, de nos échanges de regards et de sourires, de mains croisées.

Je tenais à vous exprimer ma gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée pour soutenir vos projets. En retour, je vous adresse un grand merci pour votre engagement, votre dévouement et votre travail. Bravo à vous toutes ! Ce fut une immense joie pour moi de travailler pour vous toutes.

Je l'ai indiqué à Mamadou, ce n'est qu'un au revoir. Je continuerai de prendre de vos nouvelles par l'intermédiaire de Mamadou. Et surtout je rêve de pouvoir de nouveau venir au Sénégal pour vous revoir, et cette fois, je serai avec mon mari, qui entend parler de vous depuis des années !

À très bientôt, mes amies, mes chères camarades,
Muriel Renaudineau-Miné



Réunion du Bureau Confédéral



Le bureau confédéral de la CSA s'est réuni au siège de la CSA le samedi 30 août 2025.

Cette réunion a été l'occasion d'examiner et de valider le Plan Stratégique de Développement 2025-2029 et d'échanger sur divers sujets concernant les syndicats affiliés et les travailleurs.

Assemblée Générale du RSMMS



Notre Camarade Assane NDIAYE, Secrétaire Général à la CSA chargé de la Migration, SG du SAT-BTP et Coordonnateur du CARISM, a pris part à la 8ème Assemblée Générale du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes et Subsahariennes (RSMMS) du 23 au 25 septembre à Abidjan.

Assemblée Générale du RSMMS



Le Secrétaire Général de la CONEEMS, notre Camarade Pape Boubacar KAMA, a représenté la CSA à l'atelier régional de renforcement de capacités des syndicats sur les dispositions relatives au travail dans les accords commerciaux et d'investissements en Afrique.

Cet atelier organisé par l'OIT et la CSI Afrique s'est tenu du 18 au 22 août 2025 en Ouganda.

Assemblée Générale du RSMMS



Célébration de l'Octobre Rose ce dimanche 19 Octobre 2025 à la Voile d'Or par le Club Aquagym.

Cette journée a été marquée par une séance de sensibilisation sur les cancers du sein et de l'utérus, suivi d'une séance d'aquagym.

La CSA a été représentée par la Présidente Nationale du Mouvement des Femmes, la Camarade Abibatou SYLLA. Etaient présents aussi nos Camarades SG Oumar Amara TOURE de SYNTIC/SOCOCIM et SG Oumar BA du SATES.

FETE Anniversaire du GRAS



Le Grand Rassemblement du Sénégal (GRAS) affilié à la CSA a célébré son premier anniversaire le vendredi 12 septembre dernier sous la direction de son Président M. Cheikh Amadou Bamba SOW et avec comme invité d'honneur le Secrétaire Général Confédéral de la CSA, M. Elimane DIOUF. Le thème de cette célébration a porté sur : " la Femme, l'Artisanat et l'Entrepreneuriat : Construire des Opportunités Durables".

Après les salutations d'usage et la présentation de sa délégation de la CSA, M. DIOUF a adressé ses félicitations au Président Bamba SOW avant de le remercier d'avoir porté son choix de d'affilier le GRAS à la CSA. Il a ensuite souligné l'importance du secteur de l'artisanat dans l'économie nationale, non sans faire un plaidoyer pour la redynamisation du secteur du BTP dans lequel s'active beaucoup de travailleurs du secteur de l'artisanat. Il a en outre appelé les artisans à fédérer leur force et de continuer à s'investir d'avantage dans la politique pour obtenir une représentation à l'assemblée nationale afin de mieux faire porter leur voix. Pour terminer il a appelé à la reconnaissance des artisans en tant que travailleurs à part entière et de leur droit à se syndiquer pour mieux défendre leur intérêt.

Dans sa prise de parole, le Président Bamba SOW a quant à lui remercié toute l'assistance avant de plaider vigoureusement la cause des artisans du Sénégal. Il est aussi largement revenu sur son récent engagement politique qui visait essentiellement à obtenir des sièges de député à l'assemblée nationale pour mieux défendre les intérêts des artisans. Pour terminer il a fait l'économie des réalisations du GRAS, notamment des tournées internationales au Cap Vert et en Gambie, et décliner les ambitions de l'organisation à court, moyen et long terme.

Point de Presse du CIAAS



Le Collectif Interministériel des Agents de l'Administration Sénégalaise (CIAAS) a organisé une Conférence de Presse au siège de la CSA ce mardi 07 octobre 2025.

Cette conférence de presse a été l'occasion pour le coordonnateur du Collectif, M. Omar DRAME, de dénoncer les licenciements abusifs des agents de Nano Crédit recrutés par la direction de l'emploi et mis à la disposition de la DER (Délégation de l'Entrepreneuriat Rapide).

Assises de l'économie informelle

Le Secrétaire de la CSA chargé du secteur informel, M. Aly SAMB, et la Présidente du mouvement National des Femmes de la CSA, Mme Abibatou SYLLA, ont représenté la CSA aux assises de l'économie informelle organisé par l'Agence Belge de Coopération internationale, à l'hôtel NOON, ce 28 octobre 2025.



CREATION

L'Organisation Internationale du Travail a été créée en 1919, sous l'égide du Traité de Versailles qui mettait fin à la première Guerre mondiale, incarnant la conviction qu'une paix universelle et durable ne pouvait se bâtir que sur la base de la justice sociale.

MISSION

- Etablir et promouvoir des normes, des principes fondamentaux et des droits au travail ;
- Créer plus d'opportunités pour les femmes et les hommes d'accéder à un emploi et un revenu décents ;
- Améliorer la couverture et l'efficacité de la protection sociale pour tous ;
- Renforcer le tripartisme et le dialogue social.

REPRESENTATION

Unique agence tripartite de l'ONU, l'OIT réunit des représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs de 187 Etats membres pour établir des normes internationales, élaborer des politiques et concevoir des programmes visant à promouvoir le travail décent pour tous les hommes et femmes dans le monde.

STRUCTURE & FONCTIONNEMENT

La Conférence internationale du Travail, qui se tient chaque année à Genève (Suisse) au mois de juin, élabore et adopte des normes internationales du travail et adopte des résolutions qui contribuent à orienter la politique générale de l'OIT. La Conférence, qui est souvent comparée à un parlement international du travail est un forum de discussion sur les principales questions sociales et du travail.

Le Conseil d'administration du Bureau international du Travail est l'organe exécutif de l'Organisation internationale du Travail (le Bureau est le secrétariat de l'Organisation). Il se réunit trois fois par an, en mars, en juin et en novembre. Il prend des décisions concernant la politique du BIT, fixe l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail, adopte le programme et le budget de l'Organisation avant sa soumission à la Conférence, et élit le Directeur général.

Le Bureau international du Travail est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du Travail. Il sert de quartier général à l'ensemble des activités de l'Organisation qu'il met en œuvre sous le contrôle du Conseil d'administration et sous l'autorité du Directeur général.

Le travail du BIT est organisé autour de quatre pôles, chacun supervisé par un/e sous-directeur/trice général/e :

- Gouvernance, droits et dialogue
- Emplois et protection sociale
- Relations externes et institutionnelles
- Services institutionnels

TRIPARTISME

La structure tripartite unique de l'OIT permet aux travailleurs, aux employeurs et aux gouvernements de s'exprimer sur un pied d'égalité.

- Bureau des Activités pour les Travailleurs (ACTRAV)
- Bureau des activités pour les employeurs (ACT/EMP)
- Gouvernements



Gilbert F. Houngbo
Directeur général



Celeste Drake
Directrice générale adjointe



André Bogui
Sous-directeur général
Directeur du Cabinet du Directeur général (CABINET)



Manuela Tomei
Sous-directrice générale
Gouvernance, droits et dialogue (GRD)



Hao Bin
Sous-directeur général
Services de gestion interne (CS)



Sangheon Lee
Sous-directeur général a.i.
Emplois et protection sociale (JSP)



Laura Thompson
Sous-directrice générale
Relations extérieures et institutionnelles (ECR)



Adnan Chughtai
Sous-directeur général
Trésorier et contrôleur des finances (TR/CF)



Ruba Jaradat
Sous-directrice générale et
Directrice régionale pour les États arabes



Kaori Nakamura Osaka
Sous-directrice générale et
Directrice régionale pour l'Asie et le Pacifique



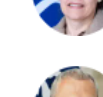
Beate Andrees
Sous-directrice générale et
Directrice régionale pour l'Europe et l'Asie centrale



Fanfan Rwanyindo Kayirangwa
Sous-directrice générale et Directrice
régionale pour l'Afrique



Ana Virginia Moreira Gomes
Sous-directrice générale et Directrice
régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes



Christophe Perrin
Directeur du Centre international
de formation de l'OIT (CIF-OIT)